

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 17 DECEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 11 DECEMBRE 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTE ET EXCUSEE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

POUVOIRS : Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : PISCINE D'ASPREMONT : STAGES D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

Dans le cadre du dispositif « citoyens du sport » acté par le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté, le sport a été défini comme un outil majeur d'intégration. Pour ce faire, le Centre National pour le Développement du Sport a décidé de soutenir des opérations d'apprentissage de la natation sur l'ensemble du territoire.

Il est proposé de mettre en place des stages d'apprentissage de la natation en faveur des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires, dans le cadre de la politique de la Ville. Ces stages s'adresseront aux enfants entre 6 et 12 ans. La durée minimale du stage devra être de 10 h en séances divisées de 30 minutes. Les cours se dérouleront durant les vacances scolaires et seront gratuits. Les leçons de natation seront dispensées par les MNS de la piscine d'Aspremont.

Le plan de financement pourrait être le suivant:

Dépenses		Recettes	
Communication :	1 000 €		
Transport :	1 500 €	CNDS :	2 500 €
Personnel : MNS	1 500 €	Ville de Dax :	4 700 €
Personnel entretien :	800 €		
Charges fixes piscine :	2 400 €		
TOTAL :	7 200 €		7 200 €

Le montant de l'opération est estimé à 7 200 €, une subvention sera sollicitée auprès de l'Etat, dans le cadre du CNDS.

Les crédits correspondant seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2016.

**SUR PROPOSITION DE MADAME MARIE-JOSEE HENRARD, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 34 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION, celle de M.
Christophe BARDIN**

APPROUVE la mise en place de stages d'apprentissage de la natation pour les enfants de 6 à 12 ans, pour un montant de 7 200 €,

APPROUVE le plan de financement tel qu'indiqué ci-dessus,

SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat à son taux maximum,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20151217-15-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 18 Décembre 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».